



Procès-verbal Séance du 21 novembre 2022 à 19h00

Nombre de Conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 9
Pouvoir : 1
Date convocation : 14/11/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 novembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Labatie d'Andaure se sont réunis en session ordinaire en mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe DELEVOYE, Maire

Etaient présents : Marc BOISSY, Christian DEBROUX, Christophe DELEVOYE, Virgile FEROUSSIER, Claire MARQUILLY, Marie RAITBERGER, Robert ROCHEBLOINE, Florent ROCHEDY, Ginette SERPOLLET.

Absents-Excusés : Laurent COMBAUROURE donne pouvoir à Virgile FEROUSSIER, Christophe CHAREL,

Le conseil municipal a désigné Marie REITBERGER, secrétaire de séance.

- Le Procès-verbal de la réunion du 27 septembre est approuvé à l'unanimité

1- Demande de remboursement des factures payées à tort par la commune

Il est demandé le remboursement des factures payées par la commune mais qui concernent le commerce.

Approuvé à l'unanimité

2- Passage à la nomenclature M 57-Décisions préalable

Le Maire explique qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1er janvier 2023, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application :

- Autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement)
- Constituer une provision dès l'apparition d'un risque avéré et une dépréciation de la valeur de l'actif (en cas de contentieux ou lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis et/ou en cas de mise en redressement judiciaire ou liquidation judiciaire)
- Adopter les durées d'amortissement comme indiqué ci-dessous

Article	Bien ou catégorie de biens amortis	Durée d'amortissement (années)
2031	Frais d'études	5
2032	Frais de recherche et de développement	5
2033	Frais d'insertion	5
204111 à 204421	Subventions d'équipements versées pour le financement de biens mobiliers, matériels ou études	5
204112 à 204422	Subventions d'équipements versées pour le financement de biens immobiliers ou infrastructures	10
204113 à 204423	Subventions d'équipements versées pour le financement d'équipements structurants d'intérêt national	15

Approuvé à l'unanimité

3- Fusion du budget principal et du budget annexe « Eau »

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune dispose de 2 budgets : un budget principal et un budget annexe « Eau ».

Sur les conseils du Trésorier il est proposé de fusionner les 2 budgets à compter du 1^{er} janvier 2023

Approuvé à l'unanimité

4- Recensement de la population - Création d'un emploi d'agent recenseur

Le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement aura lieu du 19 janvier au 20 février, pour il est proposé :

- De créer un poste d'agent recenseur pour une période allant de début janvier à fin février,
- De verser à l'agent recenseur un forfait de 700€ brut +100€ pour les frais de déplacement

Approuvé à l'unanimité

5- Décision Modificative n°1

Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2022 :

Dépenses		Recettes	
Article - Opération		Article - Opération	
6413 : Personnel titulaire	+2 500.00€	021 : Virement à la sect de fonct	+4 000.00€
6470 : Autres charges sociales	+1 500.00€	Total chap 021 : Virement à la sect fonct	4 000.00€
Total Chap 12-Charges de personnel	4 000.00€		
023-Virement à la sect.d'invest.	+4 000.00€		
Total Chap 023 : Viremt à la sect. d'invest	4 000.00€		
2116 : Cimetières	-4 000.00€		
Total chap 21 : Immo corporelles	-4 000.00€		
Total	4 000.00€	Total	4000.00€

Approuvé à l'unanimité

6- Divers

- Vœux du Maire : date proposée le 7 janvier 2023 à 18h mais à confirmer
- Repas des anciens : des devis ont été demandés
- Aide à l'informatique : Marie Reitberger contacte M. Pospescu pour fixer une date pour une 1ère séance + signature de la convention
- Poubelles : des documents d'information sur les nouvelles modalités de collecte seront distribués
- Extincteurs : le contrôle sera fait fin novembre – début décembre
- Décorations de Noël : pose prévue le vendredi 2 décembre

Fin de séance à 22h

Le Maire,
C. DELEVOYE

La secrétaire,
M. REITBERGER